



L'éducation de  
qualité pour tous



Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



## **Termes de Référence pour le recrutement d'un prestataire** ***Pour l'évaluation finale du Projet d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive Égalitaire (PASSREL)***

### **Contexte**

Le Projet d'appui à la santé sexuelle et reproductive égalitaire (PASSREL) s'inscrit dans le cadre de l'appui du Gouvernement du Canada à la santé sexuelle et reproductive en Haïti. Il a pour objectif ultime « *l'amélioration de l'exercice du droit à la santé, particulièrement à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR), de 55 000 citoyen-ne-s haïtien-ne-s (40 755 adolescentes/femmes et 14 591 adolescents/hommes) de la commune de Croix-des-Bouquets (CDB) ».*

Les interventions du projet devront permettre un meilleur accès des adolescentes et femmes ciblées aux soins de santé acceptables et de qualité, en plus d'une attitude plus positive des communautés ciblées, des prestataires de services et de soins et des instances décisionnelles et gouvernementales vis-à-vis d'un plus grand contrôle des adolescentes, femmes et personnes marginalisées sur leur santé ainsi que leurs droits sexuels et reproductifs (SDSR) et face à l'élimination de la violence sexuelle fondée sur le genre (VSFG).

PASSREL pallie à la faible offre de services et des soins destinés aux adolescentes et aux femmes, notamment pour la prévention du cancer du col de l'utérus et la réparation des fistules obstétricales ; le manque de respect et les mauvais traitements subis par les femmes au moment d'accéder aux soins dans les institutions de santé ; et la pluralité des discriminations vécues par les plus vulnérables, notamment les travailleur-se-s du sexe, les femmes et filles vivant avec un handicap ainsi que les lesbiennes, gais, bisexuel-le-s, transgenres et intersexes (LGBTI).

Le projet PASSREL s'aligne avec l'Objectif de Développement Durable N°3 (ODD 3) qui ambitionne de « *Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges* » ainsi que l'ODD 5 qui vise à « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles* ». À travers plusieurs approches clés et innovations adaptées au contexte du pays, le projet a pour objectif de **réduire les barrières structurelles et individuelles** à l'accès à des services de santé de qualité et inclusifs, permettant d'améliorer l'autonomisation des adolescentes et femmes, et des haïtiens du département de l'Ouest en général. Crucial pour le droit à la santé des adolescentes, des femmes, et des personnes vulnérables, et en particulier pour leur SDSR, le projet se base sur **des approches communautaires et féministes** dans le but d'apporter un **changement durable** et des **dynamiques transformatrices, particulièrement en**



En partenariat avec  
**Canada**



L'éducation de  
qualité pour tous



Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



**faveur des femmes et des adolescentes.** De manière globale, le renforcement du pouvoir des adolescentes, femmes et personnes marginalisées ciblées à prendre en charge leur SDRS ainsi que l'amélioration de leur accès à des services SDRS adaptés et de qualité doivent permettre de favoriser leur bien-être, facteur essentiel pour un développement durable et une réduction de la pauvreté.

PASSREL est structuré autour de deux axes d'intervention complémentaires (résultats intermédiaires) :

- Le premier axe vise **l'amélioration de l'imputabilité des instances gouvernementales** dans le domaine de la santé, particulièrement de la SDRS, en lien **avec l'amélioration des capacités des institutions de santé** à offrir des services en SDRS tenant compte des sexospécificités, respectueux des droits et de l'environnement et répondant aux besoins des adolescentes, femmes et personnes marginalisées;
- Le deuxième axe vise à **accroître l'efficacité des organisations de la société civile (OSC) et des citoyen-ne-s haïtien-ne-s à faire valoir leur droit à la santé** et en particulier leurs droits en matière de SDRS, particulièrement chez les adolescentes et les femmes ainsi qu'à accroître les capacités de ces détenteur-trice-s de droits à participer aux processus décisionnels en la matière.

Un consortium formé de **cinq partenaires** dont 2 organisations canadiennes, soit la Fondation Paul Gérin-Lajoie (Fondation) et l'Association Canadienne des Sages-Femmes (ACSF) ainsi que 3 organisations partenaires haïtiens, dont la Fondation pour la Santé Reproductive et l'Éducation Familiale (FOSREF), l'Association des Sages-Femmes d'Haïti (ASFH) et la Société Haïtienne d'Obstétrique et de Gynécologie (SHOG) met en commun leurs expertises pour mettre en œuvre le projet. De plus, le consortium favorise une approche intégrée pour l'implémentation de PASSREL en collaborant étroitement avec le Ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP) via la Direction de la Santé de la Famille (DSF), la Direction sanitaire de l'Ouest (DSO) et l'Unité d'arrondissement sanitaire (UAS) de CDB.

Plus concrètement, le projet agit à deux niveaux: améliorer l'offre et promouvoir la demande de services. D'une part, 7 institutions de santé (IS) de la commune de la CDB et alentours ont été ciblées pour recevoir un appui technique et matériel dans le but d'améliorer les services de SDRS offerts dans la zone d'intervention. D'autre part, au niveau communautaire, le projet a collaboré avec 30 organisations communautaires de base (OCB) au cours de sa mise en œuvre, en leur apportant notamment diverses formations de renforcement de capacités et un appui technique transversal pour la mise en œuvre de leur activité communautaire d'IEC sur les thématiques de la SDRS et l'égalité de genre et inclusion. 25 agents de santé communautaires polyvalents (ASCP) ont été engagés et formés au cours du projet pour effectuer des sensibilisations communautaires aux alentours des IS appuyés, ainsi que 75 pairs éducateurs. Par ailleurs, deux associations professionnelles locales, l'ASFH et la SHOG sont renforcées en capacités pour promouvoir les droits en matière de SSR.



En partenariat avec  
**Canada**



L'éducation de  
qualité pour tous



Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



Le projet est mis en œuvre pour une **durée de 5 ans (avril 2021 à mars 2026)** : les activités se dérouleront d'**avril 2021 à septembre 2025 et le Projet se clôturera administrativement en mars 2026**. PASSREL est financé à hauteur de 7 254 950 \$CA, dont 6 849 305 \$CA d'Affaires mondiales Canada.

### **Résumé du projet**

Le modèle mis en œuvre dans PASSREL s'inscrit dans la théorie du changement suivante :

- (1) si les citoyen-ne-s, notamment les plus vulnérables et marginalisés, sont renforcés et habilités à prendre en charge leur santé, connaître et revendiquer leurs droits,
- (2) si les espaces de concertation et de reddition de compte entre les instances gouvernementales et la société civile sont élargis, inclusifs, effectifs et d'intérêt pour les groupes vulnérables en matière de SDR,
- (3) si les instances gouvernementales et les institutions de santé rattachées sont efficaces, équitables, adaptées et responsables et
- (4) si cet exercice est appuyé par l'ASFH et la SHOG dans leur rôle de chef de file en matière de SDR et de plus, acteurs clés dans la CDB,

**ALORS l'exercice du droit à la santé des Haïtien-ne-s, particulièrement à la SDR, s'améliorera, dans une perspective de développement durable et équitable.**

### **Bien-fondé du mandat**

Les activités de PASSREL se terminent sur le terrain le 30 septembre 2025. Cette évaluation s'inscrit donc à la fin de cinq années de mise en œuvre du projet. Le processus de conception des présents Termes de Référence (TDR) a été réalisé de façon participative, impliquant les partenaires principaux du projet.

L'objectif global de l'évaluation est de fournir les éléments nécessaires pour un rapportage final auprès du bailleurs de fonds, en analysant la performance globale du projet sous l'angle des critères CAD. Les conclusions de cette évaluation permettront au consortium et à ses



En partenariat avec  
**Canada**



L'éducation de  
qualité pour tous



**CAM ACSF**  
Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



partenaires de documenter les forces et les faiblesses du projet, afin d'en tirer des enseignements généraux et des apprentissages pour d'éventuels développements de stratégies plus efficaces à l'avenir.

Les résultats attendus sont les suivants :

1. Chaque niveau de résultats du modèle logique est évalué à travers l'utilisation des indicateurs quantitatifs et qualitatifs (IOV du cadre de mesure des rendements) et analysé à l'aune des activités réalisées et des effets/impacts générés - directs ou indirects, prévus ou imprévus - par le projet;
2. Le projet est analysé par rapport à l'atteinte des deux objectifs principaux qui lui ont été assignés, à savoir : (i) améliorer l'offre de services en SDSR, (ii) favoriser la demande de services en SDSR
3. Le projet est évalué à la lumière du mode opératoire qui a été mis en œuvre : changement de comportements au niveau communautaire concernant la SDSR, prise en main par les groupes cibles de leur santé sexuelle et reproductive, sensibilisation par les pairs, participation communautaire, renforcement technique et matériel des prestataires de soins, approche intégrée, interaction entre les acteurs et leurs rôles respectifs, intégration de l'égalité de genre et inclusion et de l'aspect environnemental etc. ;
4. Un rapport d'évaluation finale est élaboré et des recommandations spécifiques et précises sont formulées.

Globalement, l'évaluation permettra de déterminer dans quelle mesure le projet a amélioré l'effectivité du droit à la santé, et notamment à la SDSR, des adolescentes, femmes (a/F) et hommes de l'arrondissement de la CDB. Pour cela, l'évaluation devra répondre aux objectifs spécifiques suivants :

- Évaluer la **pertinence** du projet en lien avec les besoins des a/F des communautés ciblées ainsi qu'en lien avec le contexte du pays et de la zone d'intervention ;
- Apprécier la prise en compte **des critères de genre et de critères environnementaux** dans la conception puis la mise en oeuvre du projet
- Évaluer la **cohérence** interne et externe du projet ;
- Évaluer l'**efficacité**, c'est-à-dire si et dans quelle mesure les objectifs et les résultats visés du projet ont été atteints par rapport à la situation de départ, et la **qualité des activités** réalisées ;
- Évaluer l'**efficacité**, dont la **performance organisationnelle et financière** de tous les partenaires, tenant compte des différents ajustements faits sur le projet pour s'adapter au contexte évolutif du projet ;
- Évaluer les **impacts** positifs et négatifs, prévus et non prévus, du projet auprès des bénéficiaires direct-e-s et indirect-e-s ;



L'éducation de qualité pour tous



Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



- Évaluer la **viabilité et la durabilité** des actions et bénéfices du projets, y compris en termes d'égalité de genre ;
- Identifier les principaux **points forts**, les **faiblesses** et les **défis** du projet, ainsi que les **facteurs de réussite/échec** des résultats obtenus ;
- Apprécier la **mobilisation, l'implication et l'appropriation** des partenaires, des acteurs-rices du projet et autres parties prenantes (y compris les personnes ciblées);
- Évaluer l'**identification des risques** pouvant nuire au bon déroulement du projet, la **réactivité** du projet et des partenaires face à un changement de contexte, et le **réalisme** des mesures de mitigation proposées
- Identifier les **bonnes pratiques et les leçons apprises**, et fournir des **recommandations** aux partenaires, bailleurs de fonds et autres organisations de la coopération internationale pour une éventuelle **mise à l'échelle** du projet (dans le pays, ou autre territoire).

### Critères d'évaluation

Les performances du projet seront évaluées selon différents critères :

Critères	Questions et sous-questions indicatives (à vérifier, préciser, prioriser pendant les phases de démarrage et préparation)
<b>Efficacité</b> <i>Les résultats sont-ils conformes aux objectifs ?</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quelle mesure l'<b>objectif ultime d'améliorer l'exercice du droit à la santé des Haïtiens et des Haïtiennes, particulièrement à la SDSR des femmes, adolescentes et personnes marginalisées</b>, dans la commune de Croix-des-Bouquets, a-t-il été atteint ? <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelles sont les perceptions des bénéficiaires direct-e-s et des parties prenantes par rapport aux bénéfices apportés par les activités de PASSREL au niveau de l'exercice de leur droit à la santé (notamment SDSR) ? Les adolescentes, femmes et personnes marginalisées ciblées par cet objectif sont-elles satisfaites des résultats du projet ?</li> <li>- Les différents groupes ciblés par les interventions du projet ont-ils été atteints par cet objectif? Y a-t-il des différences en termes d'atteinte de résultats selon les catégories de personnes?</li> </ul> </li> <li>2. Dans quelle mesure, l'<b>objectif d'amélioration de l'imputabilité des institutions haïtiennes dans le domaine de la santé, particulièrement de la SDSR</b>, a-t-il été atteint ? <ul style="list-style-type: none"> <li>- Y-a-t-il des différences de résultats selon les instances / institutions appuyées ?</li> <li>- Quelles activités et/ou approches ont davantage contribué à l'atteinte de cet objectif ?</li> </ul> </li> </ol>



En partenariat avec  
**Canada**



L'éducation de  
qualité pour tous



**CAM ACSF**  
Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



- Quels sont les effets des renforcements de compétences des membres du personnel des instances gouvernementales ainsi que du personnel des institutions de santé sur l'accès à la SDR, notamment des adolescentes, femmes et personnes marginalisées, et la qualité des services dans la zone d'intervention ?
- Dans quelle mesure les aspects d'égalité de genre et inclusion et environnementaux ont-ils été intégrés dans l'atteinte de cet objectif ?

3. Dans quelle mesure **les objectifs d'accroître l'efficacité des OSC et des citoyen-ne-s à faire valoir leurs droits en matière de SDR, d'EG et la réduction des VSFG** ont-ils été atteints ?

- Y-a-t-il des différences de niveau d'atteinte selon les catégories d'acteurs visés par cet objectif (OSC vs citoyen-nes) ?
- Quelles activités et/ou approches ont davantage contribué à l'atteinte de cet objectif ?
- Dans quelle mesure les appuis du projet ont amélioré les capacités de mobilisation communautaire sur les sujets SDR et d'EG ?
- Dans quelle mesure la sensibilisation par les pair-e-s mises en place par le projet a-t-elle été efficace ?
- Dans quelle mesure PASSREL a-t-il pu accroître les capacités des OCB de défense des droits des femmes, adolescent-e-s et personnes marginalisées à effectuer des plaidoyers et des activités IEC relatives à la SDR et l'EG ?
- Quelles ont été les actions de plaidoyer et/ou de sensibilisations initiées par les OCB appuyées par le projet ? Quels en sont les résultats perceptibles ?
- Dans quelle mesure PASSREL a-t-il pu renforcer les capacités des associations professionnelles (ASFH et SHOG) dans le but de soutenir et faire la promotion conjointement de la SDR des femmes et adolescentes, de l'EG et des soins respectueux des droits ?
- Dans quelle mesure les aspects d'égalité de genre et inclusion et environnementaux ont-ils été intégrés dans l'atteinte de cet objectif ?

4. Les activités de PASSREL ont-elles été mises en œuvre comme prévu ?

- Quels sont ou ont été les principaux facteurs qui ont influé (positivement ou négativement) sur la réalisation ou la non-réalisation des activités ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses du projet ? Quels sont les facteurs identifiables ayant limité ou favorisé les réalisations du projet ?



L'éducation de qualité pour tous



CAM ACSF  
Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



	<p>5. Quelles ont été les incidences des mesures sanitaires dues au COVID-19 quant à l'efficacité du projet ? Quelles ont été les incidences des événements sécuritaires et du contexte sécuritaire global sur la mise en œuvre du projet ?</p> <p>6. Dans quelle mesure les processus de prise de décision étaient-ils réactifs face aux incidences sanitaires et/ou sécuritaires ?</p> <p>7. Dans quelle mesure les rôles et responsabilités des différents acteurs associés dans la mise en œuvre du projet (partenaires, institutions, groupes cibles, bénéficiaires finaux, etc.) ont-ils été compris et appliqués ? Quelle a été la qualité de leur implication ?</p> <p>8. Dans quelle mesure les mécanismes de gestion et de suivi-évaluation du projet ont-ils été clairs et fonctionnels ?</p> <p>9. Dans quelle mesure le budget du projet a-t-il été exécuté dans le respect des délais ?</p>
<p><b>Pertinence</b> <i>Dans quelle mesure les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins et aux priorités des bénéficiaires, des partenaires/institutions, des politiques du pays, et de la communauté internationale</i></p>	<p>1. Dans quelle mesure les interventions de PASSREL sont-elles alignées aux besoins de la population cible de la zone d'intervention ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure les parties prenantes communautaires, locales, régionales et/ou nationales ont-elles participé ainsi que les usagers ont-ils été concertés dans le ciblage des besoins et priorités des populations de la zone d'intervention ?</li> <li>- Dans quelles mesures les groupes vulnérables – travailleur-ses du sexe, personnes en situation de handicap, LGBTQIA+ ont été considérés dans la conception et la mise en œuvre du projet ?</li> <li>- Le projet est-il considéré comme nécessaire/utile par la population ?</li> <li>- Les objectifs et la conception de l'intervention correspondent-ils aux besoins et priorités des autres parties prenantes (autorités, bailleurs de fonds, etc.) ?</li> </ul> <p>2. Dans quelle mesure les interventions de PASSREL sont-elles alignées aux priorités nationales et internationales du secteur de la santé, et particulièrement de la SDSR ?</p> <p>3. Dans quelle mesure le contexte a-t-il été suffisamment analysé avant le démarrage pour identifier les besoins et priorités ? Une actualisation de ce contexte a-t-elle été opérée pendant la mise en œuvre du projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PASSREL était-il bien conçu et adapté pour traiter ces besoins/priorités ? (théorie du changement, analyse des risques, etc.)</li> </ul>



L'éducation de qualité pour tous



CAM ACSF  
Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La théorie du changement et le cadre de résultats reposent-ils sur une analyse intersectionnelle de la situation en matière d'accès à la santé, d'égalité entre les sexes, et sur les droits humains ? Si oui, dans quelle mesure ?</li> </ul> <p>4. Le projet a-t-il adapté son action en fonction du contexte d'intervention (contraintes sécuritaires, contraintes logistiques, cadre réglementaire, environnement, etc.) et a tenu compte de son évolution ?</p>
<p><b>Cohérence</b></p> <p><i>Externe : Dans quelle mesure l'intervention est compatible/complémentaire avec les autres interventions menées au sein du pays/de la région</i></p> <p><i>Interne : Le fonctionnement de la structure est-il en adéquation avec les principes et valeurs affichés ?</i></p>	<p><u>Cohérence externe :</u></p> <p>1. Existe-t-il des complémentarités/synergies entre PASSREL et d'autres projets des partenaires du consortium, bailleurs de fonds ou gouvernements/autorités ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure les thématiques traitées par PASSREL sont-elles cohérentes avec d'autres initiatives/expertises des différentes organisations du consortium PASSREL? Dans quelles mesures les interventions sont-elles complémentaires?</li> </ul> <p>2. L'intervention est-elle compatible avec les autres interventions menées par d'autres acteurs au sein du secteur de la SDR dans la zone d'intervention ?</p> <p>3. Dans quelle mesure l'approche de « consortium » a contribué à l'atteinte des résultats observés dans la zone d'intervention en comparaison à d'autres programmes individuels dans la zone d'intervention ?</p> <p>4. Dans quelle mesure la coordination entre les acteurs (étatiques et collectivités locales, ONG et société civile, etc.) a-t-elle été opérée ?</p> <p>5. Dans quelle mesure l'intervention soutient-elle les politiques/stratégies et les initiatives nationales visant à améliorer l'accès à la santé et particulièrement à la SDR ? Quels enseignements peuvent être tirés ?</p> <p><u>Cohérence interne :</u></p> <p>6. Dans quelle mesure le comité de pilotage du projet a contribué à la bonne gouvernance du projet ?</p>





En partenariat avec  
**Canada**



L'éducation de  
qualité pour tous



**CAM ACSF**  
Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



## Efficiences

*Dans quelle mesure l'intervention produit des résultats de façon économique et dans les temps.*

1. Quelle est la performance organisationnelle et financière des deux partenaires de gestion (FPGL, ACSF) en matière de coordination, de mécanismes de collaboration, de gestion participative, de planification et de suivi des dépenses par activité ?
2. Quelle est la performance organisationnelle et financière des trois partenaires de mise en œuvre (ASFH, FOSREF, SHOG) en matière de coordination, de mécanismes de collaboration, de gestion participative, de planification et de suivi des dépenses par activité ?
3. Les ressources nécessaires ont-elles été déployées dans le temps et adaptées aux évolutions du contexte de la zone d'intervention, des besoins des bénéficiaires/parties prenantes et des risques identifiés ?
  - Le projet a-t-il été capable de s'adapter aux facteurs externes ? Dans quelle mesure les variations externes ont-elles été intégrées ?
4. Quels ont été les avantages obtenus par rapport aux coûts ? Les ressources (fonds, ressources humaines, temps, expertise, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique pour atteindre les résultats du projet, pour chaque groupe d'activités (appui technique et matériel aux IS et aux IG, sensibilisations communautaires, renforcement de capacités des OCB, etc.) ?
  - Dans quelle mesure les ressources étaient-elles adéquates vis-à-vis de l'exigence des objectifs en termes de qualité ?
  - Les fonds investis dans PASSREL sont-ils à la hauteur et proportionnels aux résultats atteints en tenant compte du contexte et des défis existants lors de la mise en œuvre ?
  - Les ressources humaines étaient-elles qualifiées pour atteindre les résultats ? L'équipe projet a-t-elle apporté les compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet ?
  - Les ressources matérielles étaient-elles suffisantes pour atteindre les résultats du projet ?
5. Les résultats du projet ont-ils été suivis de manière crédible et systématique ? Des données de référence et des systèmes de suivi ont-ils été mis en place pour produire des données régulières et utiles ?
  - Les partenaires ont-ils effectué des évaluations de risques appropriées et ont-ils été en mesure de proposer des réponses et mesures d'atténuation pour surmonter les difficultés identifiées dans l'analyse des risques tout au long de la période du projet ?
6. Les ressources ont-elles été allouées d'une manière tenant compte de l'égalité de genre et inclusion ?



En partenariat avec  
**Canada**



L'éducation de  
qualité pour tous



**CAM ACSF**  
Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si oui, de quelle manière ont-elles été allouées ? L'allocation différenciée des ressources était-elle appropriée ?</li> </ul> <p>7. Dans quelle mesure les apprentissages formels et informels résultant de la mise en œuvre du projet ont-ils été analysés et pris en considération ?</p>
<p><b>Impact</b></p> <p><i>Mesure dans laquelle l'intervention a généré ou devrait générer des effets significatifs, positifs ou négatifs, voulus ou non, à un niveau supérieur.</i></p>	<p>1. Quels sont les éventuels impacts du projet, directs ou indirects, positifs ou négatifs, prévus ou imprévus, au niveau social, économique et institutionnel ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels sont les effets potentiellement transformateurs à moyen et long termes de l'intervention sur les populations visées par le projet ?</li> <li>- Si des effets à court termes ont eu lieu, quelle est la probabilité que ceux-ci perdurent à moyen et long termes ?</li> </ul> <p>3. Le projet a-t-il contribué à favoriser des évolutions générales, positives ou négatives, intentionnelles ou non, au niveau des groupes particulièrement vulnérables (communautés LGBTQIA, personne en situation de handicap, travailleur-ses du sexe) ?</p> <p>4. Le projet a-t-il permis d'avoir une meilleure compréhension sur les questions du genre et de l'inclusion ? Comment les normes et les barrières sexuées en vigueur dans le contexte politique, économique, religieux, législatif et socioculturel plus vaste ont-elles influé sur les réalisations ?</p> <p>5. Quel est l'impact du projet en termes d'environnement dans la zone du projet ? Quelles sont les évidences/preuves qui attestent ce constat ?</p>



En partenariat avec  
**Canada**



L'éducation de  
qualité pour tous



Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



### **Viabilité/durabilité**

*Dans quelle mesure les bénéfices de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer après sa fin*

1. Dans quelle mesure les bénéfices de PASSREL perdurent ou sont susceptibles de perdurer au niveau institutionnel, économique, environnemental, technologique ?
  - Les activités de pérennisation de la stratégie de pérennisation ont-elles été mises en œuvre ? Quels sont leurs effets potentiels ? Dans quelle mesure l'impact a-t-il contribué à une plus grande égalité entre les sexes et une meilleure inclusion des personnes vulnérables ?
  - Dans quelle mesure les mécanismes institutionnels existants permettront la continuité des activités après la fin du projet ?
2. Des mécanismes/actions ont-ils été mis en place pour promouvoir l'accès à la SDR sur le long terme dans la zone d'intervention ?
  - Quels sont les risques associés à des facteurs extérieurs (stabilité politique, économique et/ou sociale, dérèglement climatique) en termes de durabilité de ces mécanismes/actions ?
3. Dans quelle mesure les groupes cibles/bénéficiaires ainsi que les partenaires et autres parties prenantes se sont-ils appropriés le projet ?
  - Les capacités organisationnelles et matérielles des partenaires et parties prenantes permettent-elles une viabilité des interventions ?
  - Le degré d'implication des partenaires a-t-il été suffisant pour permettre une durabilité des actions de l'intervention ?
4. Dans quelle mesure les mécanismes/actions mises en place par le projet promouvant l'égalité entre les genres et l'inclusion perdureront dans le temps ?
5. Dans quelle mesure PASSREL peut être étendu à d'autres régions du pays (mise à échelle) ? Sur quelles évidence/preuves peut-on se fonder objectivement pour justifier ce constat ?
6. La durée du cycle de projet de PASSREL a-t-elle offert la capacité nécessaire à la mise en œuvre pour mettre en place des interventions durables ?



En partenariat avec  
**Canada**



L'éducation de  
qualité pour tous



**CAM ACSF**  
Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



#### **4. Déroulement de la mission**

Au niveau du déroulé global de la mission, le consortium suggère à la firme sélectionnée une méthodologie structurée en fonction des étapes suivantes :

- **1ère phase : réunion de cadrage des TDR de l'évaluation**

Une réunion de cadrage se tiendra pour harmoniser les compréhensions sur le contenu des TDR. Cette réunion vise à ce que la firme retenue effectue son mandat en respectant les objectifs des TDR, et ainsi d'atteindre les résultats attendus par cette évaluation.

- **2ème phase : exploitation documentaire et méthodologie**

Il s'agit de rechercher et d'exploiter tous les documents (internes et externes) susceptibles de fournir des informations utiles à l'évaluation. A cet effet, le document de proposition de projet, le rapport des données de base, les rapports d'activités annuels et semestriels du projet et tout autre rapport/document produit dans le cadre de la mise en œuvre du projet seront mis à la disposition de la firme.

Suite à cela, la firme soumettra au consortium **un rapport méthodologique (ou rapport de démarrage)** ainsi que les questionnaires/outils de collecte de données qu'elle propose d'utiliser. Des échanges se tiendront entre le consortium et la firme pour commenter et valider ces outils.

- **3ème phase : Rencontres avec les parties prenantes au projet et collecte des données**

Une fois la rapport de démarrage et les outils validés, la firme pourra entamer les rencontres avec les partenaires de mise en œuvre et les différentes parties prenantes concernées par le projet (membres des instances gouvernementales appuyées, responsables des institutions de santé ciblées, organisations communautaires de base (OCB), agents de santé communautaire polyvalents (ASCP), pairs éducateurs, représentantes des adolescentes, femmes, et personnes marginalisées membres des communautés touchées par le projet, échantillon de la population bénéficiant des services (notamment adolescentes, travailleur.ses du sexe, etc), et autres acteur-rices jugé-e-s pertinent-e-s pour la collecte des données.



En partenariat avec  
**Canada**



L'éducation de  
qualité pour tous



**CAM ACSF**  
Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



Un **calendrier des sorties terrain sera élaboré d'un commun accord** avec le consortium et la firme afin de permettre une meilleure organisation des acteur·rices sur le terrain, tout en respectant les consignes sécuritaires.

● **4ème phase : rédaction/remise du rapport et restitution finale**

Dans un premier temps, un **rapport provisoire** sera élaboré et transmis au consortium, afin que celui-ci puisse émettre des commentaires et suggestions d'améliorations.

Suite à quoi, un **rapport final** intégrant des conclusions et recommandations en lien avec les critères d'évaluation précités sera produit.

Une **session de restitution/validation des résultats** de l'évaluation du projet sera organisée à l'égard des membres du consortium, et le cas échéant, des parties prenantes du projet.

**5. Durée de l'étude**

Le travail de la firme devra être réparti en 45 jours travaillés maximum, entre le 1er juillet 2025 et le 30 septembre 2025, à partir de la date de signature du contrat. Ce délai comprend les travaux de terrain, de bureau et de rédaction des rapports provisoires et définitifs.

**6. Profil du prestataire**

Le/la prestataire devra avoir le profil suivant :

- ❖ Etre une firme ou groupe de consultant-e-s
- ❖ La firme ou groupe de consultant-e-s peut être composé d'expert-e-s haïtien-ne-s et internationaux (un atout)
- ❖ Le/la consultant-e principal-e doit détenir un diplôme universitaire d'au moins BAC+5 en santé publique, en ingénierie du développement, en socio-économie, en sciences sociales ; en évaluation.
- ❖ Avoir une bonne connaissance du système de santé haïtien et des enjeux relatifs à la santé sexuelle et droit reproductifs ;
- ❖ Très bonne maîtrise des approches féministes et des enjeux en termes d'égalité de genre et inclusion ;
- ❖ Avoir déjà réalisé au moins trois évaluations similaires (obligatoires);
- ❖ Bonne connaissance de la gestion axée sur les résultats;
- ❖ Bonne connaissance de la zone d'intervention du projet;
- ❖ Parfaite maîtrise de la langue française;



En partenariat avec  
**Canada**



L'éducation de  
qualité pour tous



**CAM ACSF**  
Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout



- ❖ Être disponible pour travailler sur le terrain (en fonction de la faisabilité au niveau sécuritaire) et/ou démontrer la capacité à mobiliser des ressources locales pertinentes pour certaines étapes du mandat.

## **7. Proposition technique et financière**

La firme candidate élaborera **une proposition technique** expliquant sa compréhension des termes de référence et du livrable attendu, la démarche méthodologique ainsi que les outils et procédés qu'il compte utiliser pour atteindre les résultats escomptés. La méthodologie utilisée doit être mixte (qualitative et quantitative) et participative. La proposition technique devra contenir un chronogramme d'activités, qui tiendra compte des besoins du consortium et des rencontres à effectuer sur le terrain.

Il est également attendu **une offre financière compétitive détaillée** pour la pleine réalisation du mandat.

## **8. Composition du dossier**

Les dossiers de candidature comporteront les pièces suivantes :

- ❖ Une présentation de la firme ou du groupe de consultant-e-s accompagnée des curriculum vitae; ;
- ❖ Une **proposition technique** expliquant la démarche méthodologique et les outils que le prestataire utilisera ;
- ❖ Une **offre financière** précisant les honoraires de la firme, les indemnités de déplacement s'il y a lieu, ou tout autre coût afférent à la mission (coûts d'organisation des rencontres/focus group, prises en charge éventuelles des participant-e-s, etc...);
- ❖ Une **preuve de l'exécution satisfaisante** d'au moins une étude similaire.
- ❖ Au moins trois références professionnelles.

## **9. Dépôt et date limite de réception des dossiers :**

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par courriel avec mention « *Évaluation finale PASSREL* », **au plus tard le 15 mai 2025 à 17h00**, à l'adresse suivante : [dsorne@fondationpjl.ca](mailto:dsorne@fondationpjl.ca). Les candidatures féminines sont encouragées.